

THE COLLEGE OF
FAMILY PHYSICIANS
OF CANADA



LE COLLÈGE DES
MÉDECINS DE FAMILLE
DU CANADA

Information sur le budget 2019-2020

Le 8 octobre 2019

Ce micro budget couvre la période allant du 1^{er} juin 2019 au 31 mai 2020



Micro budget 2019-2020

NOTRE VISION

Leaders en médecine familiale. Pour la santé et une vie meilleure.

NOTRE MISSION

Nous établissons l'orientation de la médecine familiale afin d'améliorer la santé de la population canadienne — en élaborant les normes de formation ; en accordant la certification et en soutenant les médecins de famille ; en soutenant la recherche et la pratique polyvalente au service des communautés ; en honorant la relation patient/médecin comme élément central de notre profession.

NOS VALEURS

Compassion — Apprentissage — Collaboration — Réactivité

Respect — Intégrité — Engagement envers l'excellence



Objectifs stratégiques du CMFC 2017 à 2022

1. Établir des normes pour former des médecins de famille et les aider à maintenir leurs compétences
2. Répondre aux besoins changeants de nos communautés
3. Faire la promotion de la valeur des soins offerts par les médecins de famille
4. Renforcer notre organisation axée sur les membres



Micro budget 2019-2020

- ✓ Le Conseil d'administration utilise une **planification financière à long terme** ancrée dans la vision, la mission et les objectifs du CMFC.
- ✓ Un peu plus de la moitié de nos revenus proviennent des droits d'adhésion annuels des membres. Puisqu'il s'agit de l'argent de nos membres, nous souhaitons vous indiquer comment il est dépensé. Le CMFC souscrit au **principe de la transparence** en matière de planification et de pratiques financières.

Micro budget 2019-2020

En 2019-2020, les droits d'adhésion annuels et les réserves du Collège seront utilisés pour accroître *la valeur de l'adhésion au Collège conformément à notre Plan stratégique* grâce aux initiatives suivantes :

1. Investir dans le **DPC et des outils de soutien à la pratique** par, et pour, les médecins de famille. (Buts 1 et 2)
2. Promouvoir **l'amélioration continue** et les pratiques de médecine de famille **disposées à la recherche**. (Buts 1, 2 et 3)
3. Promouvoir les intérêts des médecins de famille en tant que pierre angulaire de notre système de santé. (Buts 2 et 3)
4. Lier l'éducation à la pratique par l'intermédiaire du **Profil professionnel en médecine de famille**. (Buts 1 et 3)



Micro budget 2019-2020

5. Fournir des **soins complets et globaux** à proximité et améliorer les compétences des médecins de famille par l'entremise des **CCA**.
(Buts 1 et 3)
6. **Faire avancer la médecine de famille à l'échelle mondiale**, en mettant en pratique les leçons apprises localement. (Buts 2 et 3)
7. Investir dans le perfectionnement du personnel du CFMC pour assurer **l'excellence des programmes et services offerts aux membres, par des employés productifs et bien encadrés**. (But 4)
8. Investir dans la **technologie pour soutenir nos membres** : nouveau site Web; nouvelle plateforme conviviale pour la gestion et l'engagement des membres; diffusion en direct d'événements, DPC; nouveaux outils pour la certification et l'évaluation. (But 4)

Programmes et services de base du CMFC

Les programmes de base du CMFC financés à même les droits d'adhésion des membres, les fonds de réserve, les revenus de placement, les revenus du *Médecin de famille canadien*, et les dons à la Fondation pour l'avancement de la médecine familiale :

- **Activités de plaidoyer et analyses de politiques** du département des Politiques en matière de santé et relations gouvernementales
- ***Le Médecin de famille canadien*** — la seule revue sur la médecine de famille révisée par les pairs au Canada



Programmes et services de base du CMFC (suite)

- **Éducation et agrément des programmes d'études postdoctorales** — Activités fondamentales au mandat du CMFC, nous assurons le présent et l'avenir de la médecine de famille grâce à des médecins de famille les mieux formés, qui offrent d'excellents soins à leurs patients
- **Recherche et innovation** – La recherche par les médecins de famille, *pour* les médecins de famille donne lieu à une médecine pertinente, axée sur les données probantes; des innovations comme l'amélioration continue de la qualité qui aident les médecins de famille à travailler avec une plus grande efficacité



Programmes et services de base du CMFC (suite)

- **Développement professionnel continu** — y compris l'inscription de crédits, la certification et l'évaluation
- **Soutien à la pratique** — y compris des outils, des guides de pratique clinique et l'appui à certains documents
- **Santé mondiale** — nos activités à l'échelle mondiale sont axées sur les échanges et l'apprentissage avec des médecins de famille du monde entier



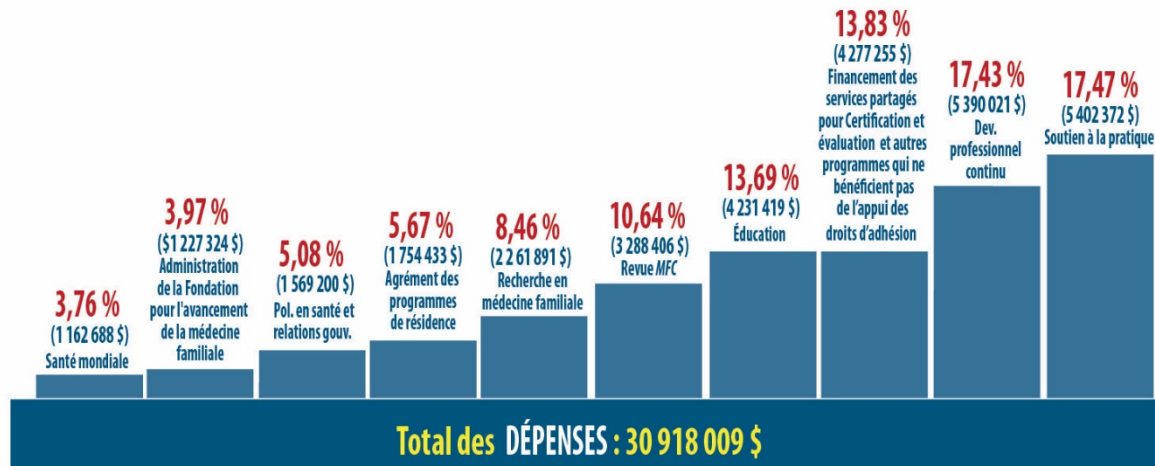
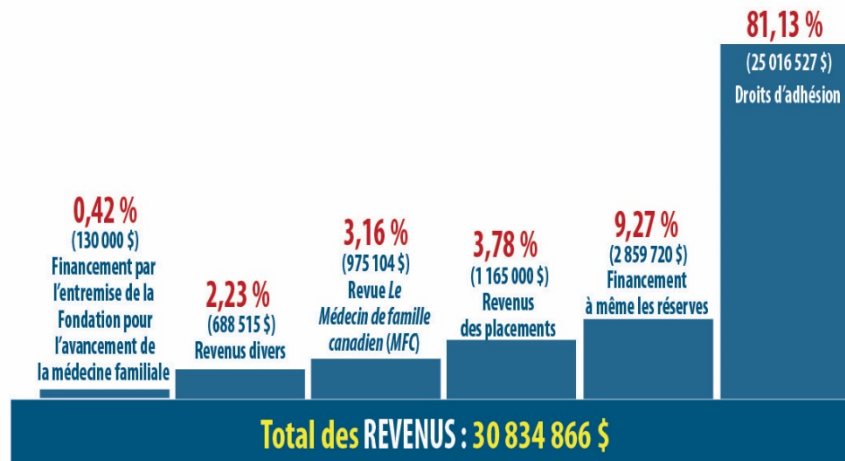
Programmes et services de base du CMFC (suite)

Ces services ont donné lieu à un déficit net de 83 143 \$ (0,2 % du budget de fonctionnement). Ces programmes sont financés à 81 % à même les droits d'adhésion annuels des membres. Tout déficit sera financé à même les excédents des années précédentes.

La valeur de ces programmes par membre actif payant s'élève à 969 \$ comparativement aux droits d'adhésion des membres actifs de 823 \$.



Programmes soutenus par les droits d'adhésion des membres





Examen de certification en médecine familiale

Que couvrent les frais de l'Examen de certification en médecine familiale?

- ✓ Les coûts pour offrir l'examen
- ✓ Les coûts pour concevoir et développer l'examen

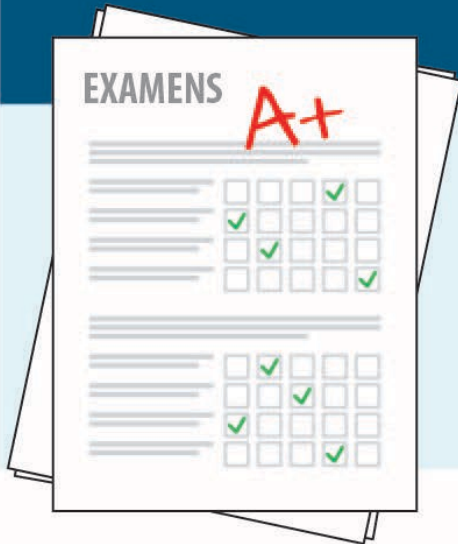
Que couvrent les frais de l'Examen de certification en médecine familiale en partie seulement?

- ✓ Les coûts des services partagés (services aux membres, marketing/communication, planification stratégique/mise en œuvre/surveillance, gouvernance à l'échelle du Collège)
- ✓ Les coûts administratifs (finance, installations, opérations, ressources humaines et technologie de l'information)



Examen de certification en médecine familiale (suite)

Environ 2,4 millions \$ par année **NON RECOUVERTS** des examens



Coûts moyen
par candidat
à l'examen

4 064 \$



Frais des candidats
à l'examen
d'automne 2019

3 110 \$

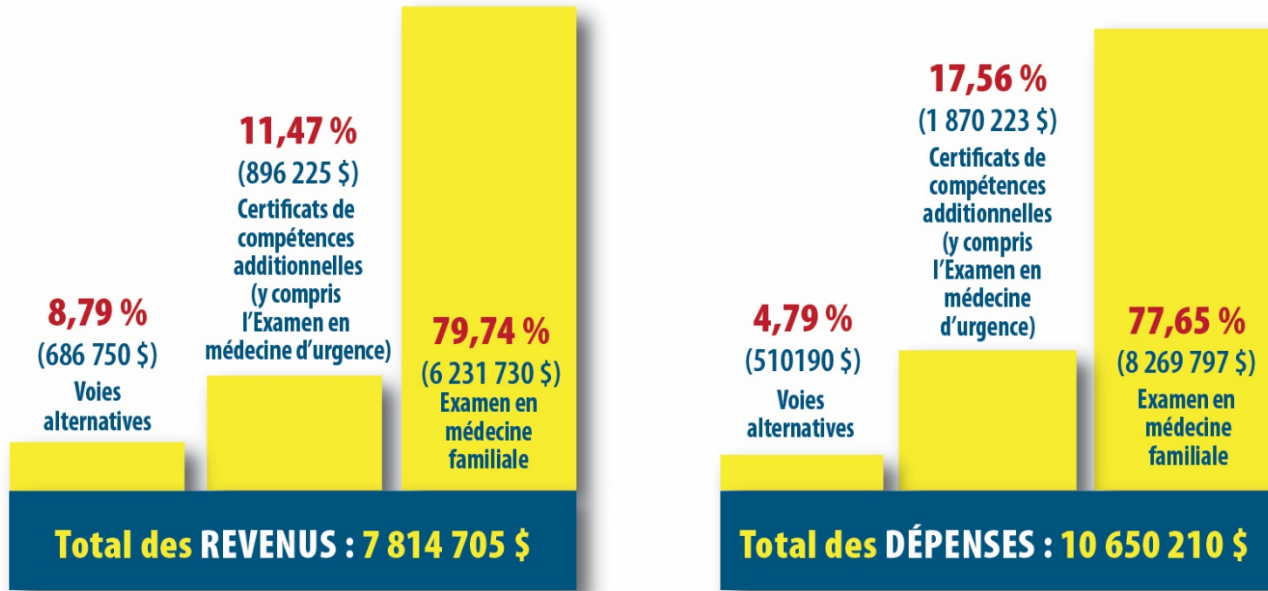


Frais des candidats
à l'examen du
printemps 2020

3 270 \$



Certification et évaluation



Le total des dépenses comprend les coûts non financés par les revenus provenant de la Certification et l'évaluation

Voies alternatives à la certification en médecine familiale (-176 560 \$) -6,23 %

Total des DÉPENSES :
2 835 505 \$

34,35 % (973 998 \$) Certificats de compétences additionnelles (y compris l'Examen en médecine d'urgence)

71,88 % (2 038 067 \$) Examen en médecine familiale

* Les revenus provenant des Voies alternatives à la certification en médecine familiale couvrent les coûts directs et indirects et donnent lieu à un excédent net, qui est utilisé pour couvrir une petite partie des coûts non couverts de l'examen en médecine familiale et des CCA.



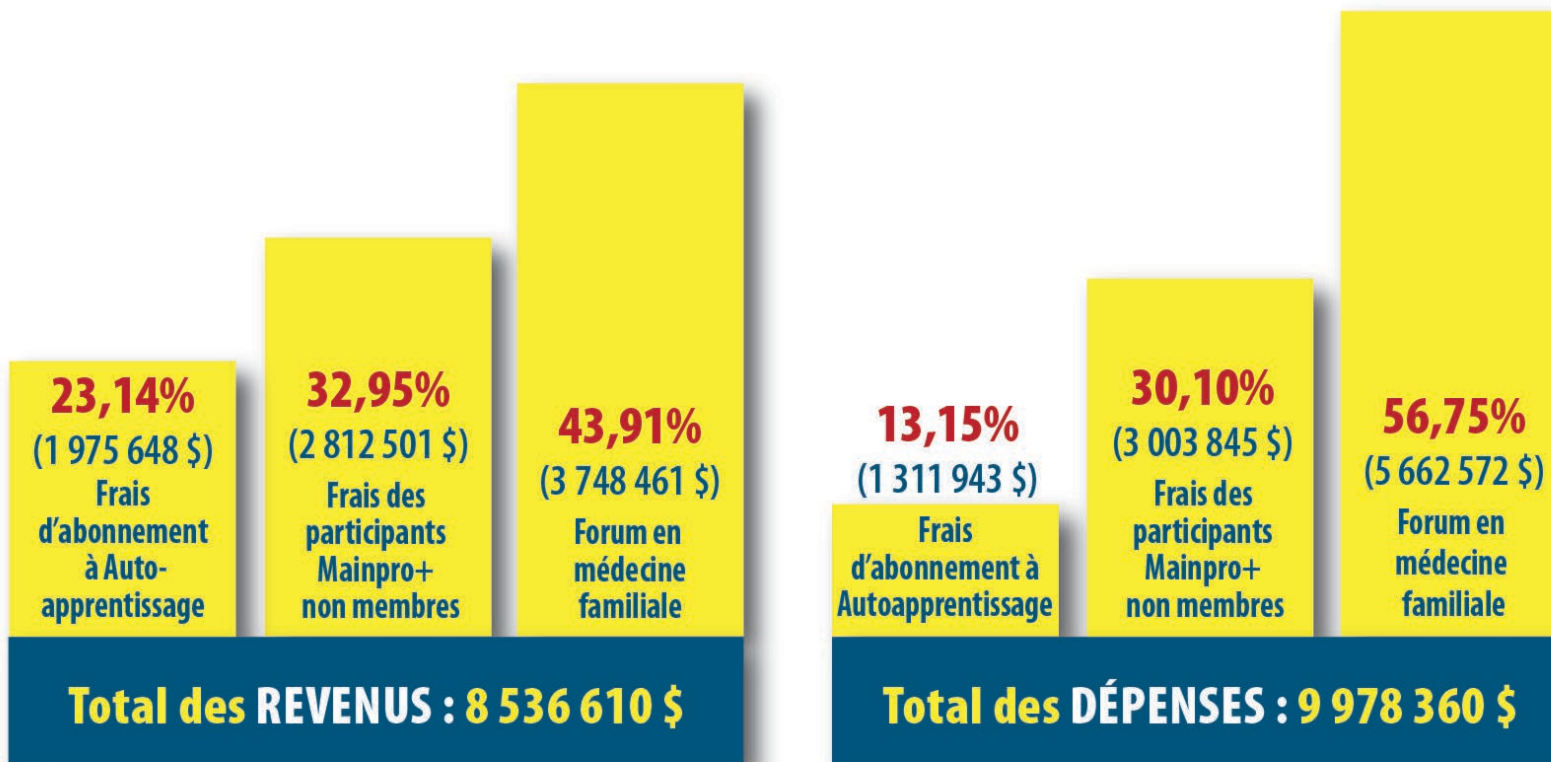
Programmes du CMFC sans soutien des droits d'adhésion des membres

Les revenus provenant des frais perçus pour ces programmes couvrent les coûts de production, de prestation et d'évaluation pour chaque programme :

- ✓ Mainpro+ pour les participants Mainpro+ non membres
(ces participants ne sont pas membres et versent des frais annuels pour inscrire leurs crédits de DPC par l'intermédiaire du CMFC)
- ✓ Forum en médecine familiale
- ✓ Programme Autoapprentissage

Les frais perçus pour ces programmes couvrent une partie des coûts administratifs partagés seulement.

Programmes du CMFC sans soutien des droits d'adhésion des membres (suite)



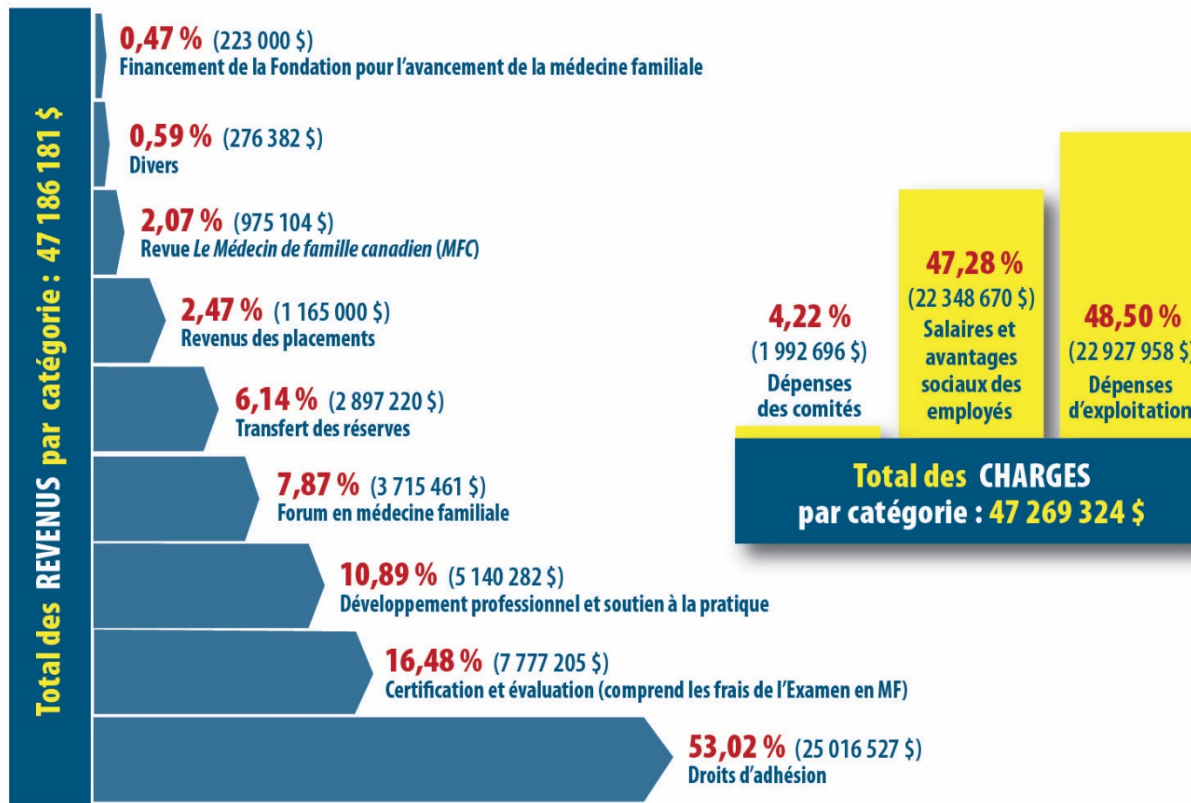
Croissance du personnel et des membres

Croissance du personnel du CMFC et des membres/
participants Mainpro+ non membres (PMNM) :
aujourd'hui, chaque membre du personnel soutient un
plus grand nombre de membres qu'en 2006.

Dans ce budget, un membre du personnel soutiendra 258
membres/PMNM comparativement à 226 en 2006. Ceci
représente une hausse d'un peu plus de 14 % du nombre
de membres desservis par membre du personnel du
CMFC.



Revenus et charges du CMFC par catégorie



Réserves du CMFC

Environ 2,9 millions de \$ de charges sont financées à même les réserves.

Ces charges comprennent :

- Des investissements pour le DPC et les outils de soutien à la pratique *par* les médecins de famille, *pour* les médecins de famille (47,78 % des 2,9 M\$)
- L'amortissement des coûts liés à l'ajout d'immobilisations, y compris les améliorations technologiques pour les membres (18,94 % des 2,9 M\$)
- Plusieurs programmes qui bénéficient aux membres comme l'étude d'impact des CCA, l'évaluation du système de gestion de l'apprentissage et le 50^e anniversaire de la CCMF (27,00 % des 2,9 M\$)



Réserves du CMFC (suite)

- Investissements dans nos sites Web pour respecter la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO)* (3,45 % des 2,9 M\$)
- Projets administratifs (2,82 % des 2,9 M\$)
- La politique sur les réserves actuelles du CMFC vise le maintien de soldes minimaux de 1,66 million \$.



Réserves du CMFC (suite)

- Après l'utilisation de 2,9 millions \$ en 2019-2020 (voir diapo 22), les réserves comportent un montant restant non alloué de 22,4 millions \$.
- Environ 65 % de nos réserves sont allouées à l'amélioration de nos programmes et à des projets pour les membres sans avoir à augmenter les droits d'adhésion.
- La partie restante des réserves est mise à part pour assurer la stabilité des droits d'adhésion tout en assurant notre stabilité financière dans l'éventualité d'un impact négatif sur notre budget.



Réserves au budget pour 2019-2020

Montants restants dans les Réserves non affectées

22 438 683 \$

Réserves pour éventualités

5 518 719 \$

Disponible au cas où le Collège subirait une réduction imprévue des revenus ou une hausse imprévue des dépenses

Combinaison des réserves

4 338 730 \$

Pour la révision ou l'amélioration par le Collège de projets, programmes et initiatives sans impact sur les droits d'adhésion

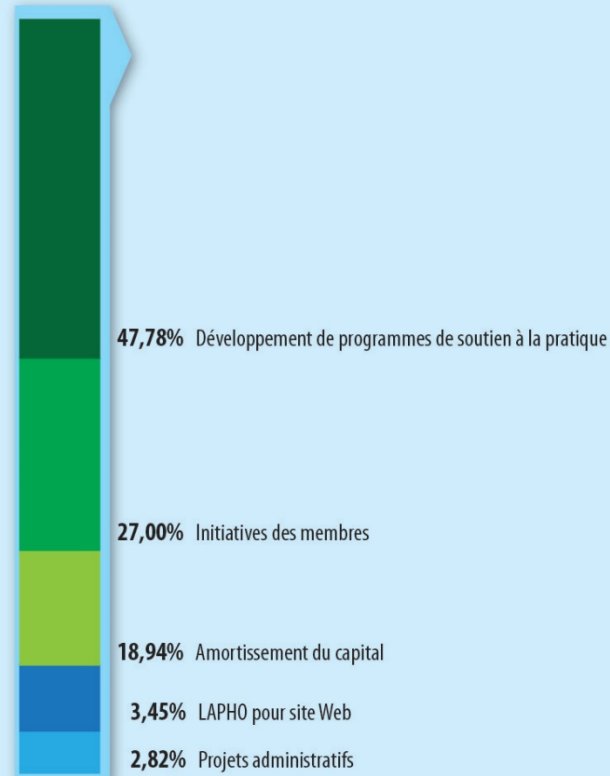
Réserves pour améliorations

12 581 234 \$

Pour les éventualités et les améliorations

Réserves au budget

2 856 642 \$



THE COLLEGE OF
FAMILY PHYSICIANS
OF CANADA



LE COLLÈGE DES
MÉDECINS DE FAMILLE
DU CANADA

Questions et commentaires?
Écrivez-nous à info@cfpc.ca